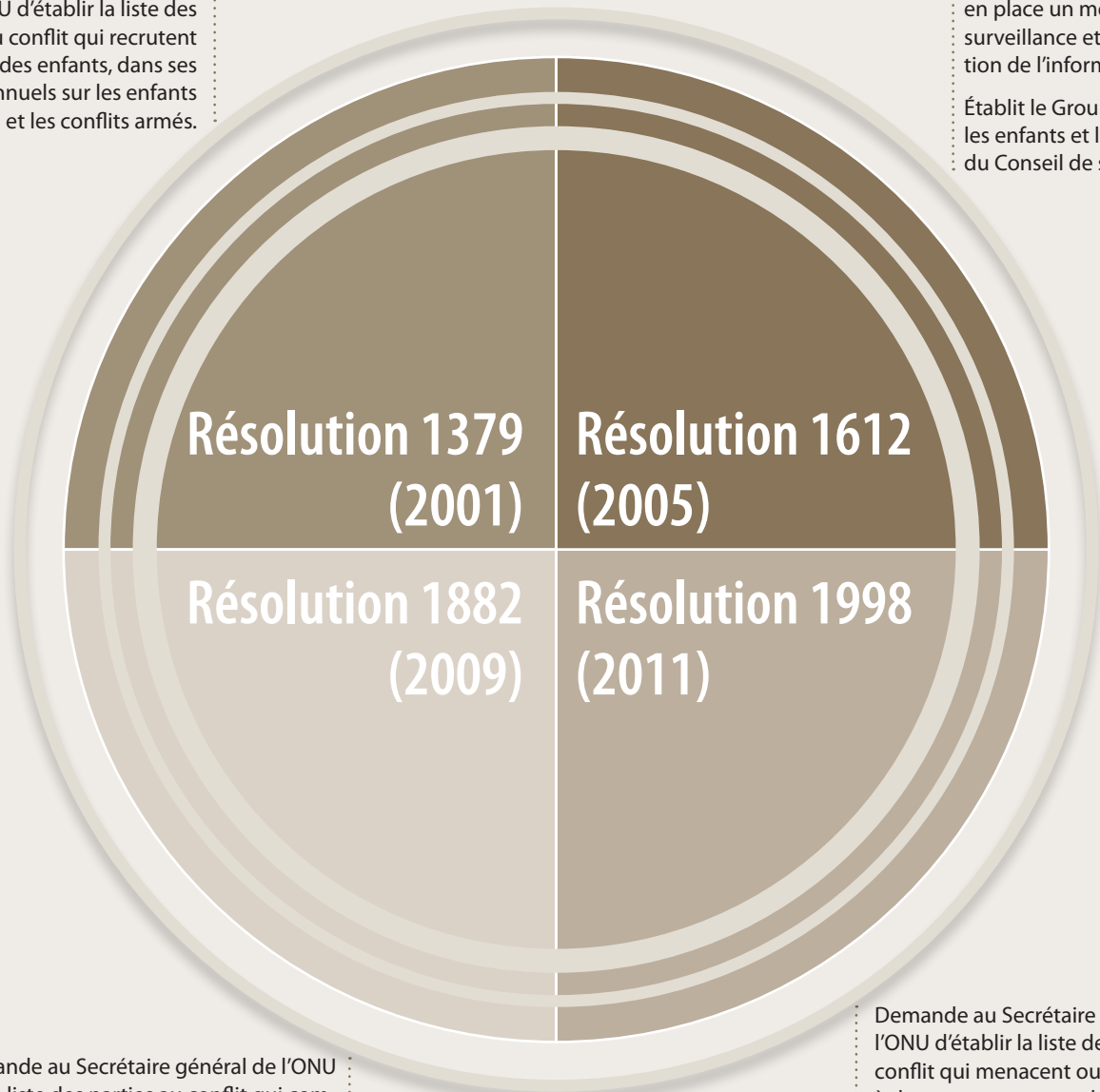


# outil 4 Les principales résolutions du conseil de sécurité sur le MRM

## Fiche d'information

Demande au Secrétaire général de l'ONU d'établir la liste des parties au conflit qui recrutent ou utilisent des enfants, dans ses rapports annuels sur les enfants et les conflits armés.

Demande à l'ONU de mettre en place un mécanisme de surveillance et de communication de l'information (MRM)  
Établit le Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés du Conseil de sécurité.



Demande au Secrétaire général de l'ONU d'établir la liste des parties au conflit qui commettent des meurtres et mutilations d'enfants ainsi que des viols et autres formes de violence sexuelle contre les enfants, dans ses rapports annuels sur les enfants et les conflits armés.

Demande au Secrétaire général de l'ONU d'établir la liste des parties au conflit qui menacent ou se livrent à des attaques contre des écoles et des hôpitaux ou contre des enseignants et le personnel médical, dans ses rapports annuels sur les enfants et les conflits armés.